

PERIODE PREPHILATELIQUE

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

PERIODE

PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT

MILITAIRE AU 19^e SIECLE

Présentation 3.2

Présentation réalisée par Jean Jacques DIEUZY

Adhérent à l'APS (Association Philatélique de Senlis)

PERIODE PREPHILATELIQUE

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE **AU 19^è SIECLE**

LA LETTRE DU 10^è REGIMENT

LE SYSTEME DE CONSCRIPTION ET DU
REEMPLACEMENT

*Présentation réalisée par Jean Jacques DIEUZY
Adhérent à l'APS (Association Philatélique de Senlis)*

PERIODE PREPHILATELIQUE
(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE
LA LETTRE DU 10^e REGIMENT



Lettre
adressée à
Monsieur le
Chevalier
DURAND de
CHILOUP
Maire de la
ville de Bourg
(Ain)



Achat de cette lettre avec une enchère de 3,50 € (le 15 Janvier 2020 sur ebay) pour le CAD

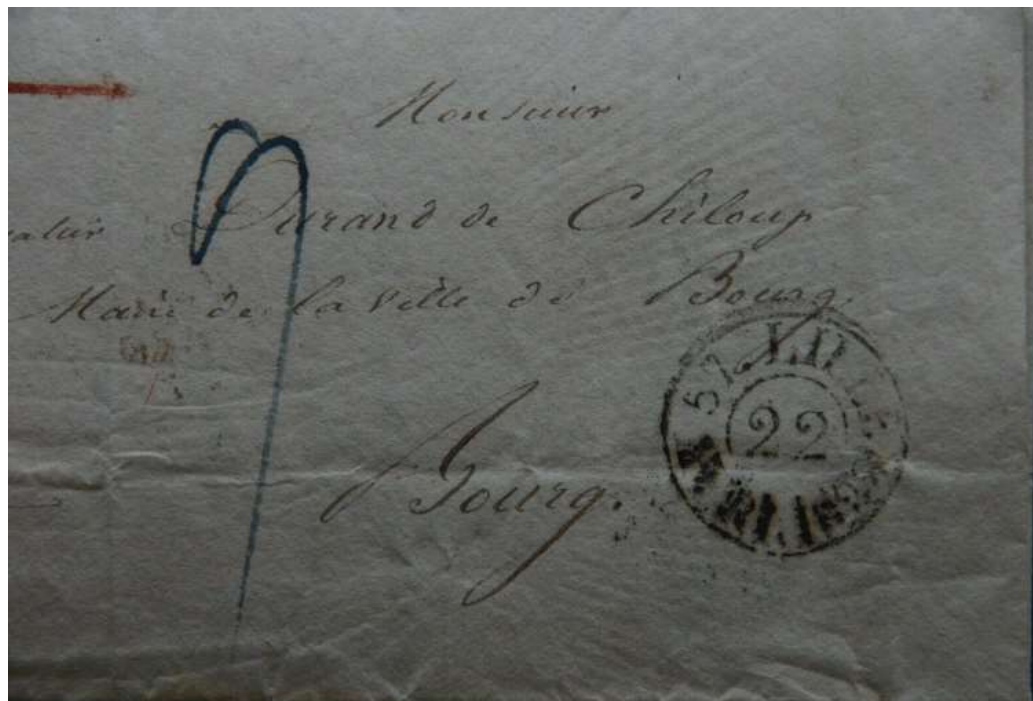
PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LA LETTRE DU 10^e REGIMENT

LE CAD ESSAI 1828



CAD ESSAI 1828

Lyon / Lille / Le Havre

Diamètre 25 / Double cercle plein
avec mois de levée, année (4
chiffres) et nom de la ville (Lyon,
Lille, Le Havre) dans couronne et
jour indiqué au centre.

Marque de départ noire ou rouge
apposée sur lettre.

Début Utilisation : 1828

Fin Utilisation : 1830

A partir de 1828, l'Administration Postale met en place un CAD d'essai à LYON, LILLE et LE HAVRE avant de généraliser un nouveau modèle (Cachet à fleurons de types 11, 12 et 13) à partir de la fin de l'année 1829.



Ce type de CAD, et notamment celui de Lille, est assez rare.

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA LETTRE DU 10^e REGIMENT



Il s'agit d'un courrier, écrit le 20 Avril 1829, par le Colonel François Joseph DESHORTIERS commandant le 10eme Régiment d'Infanterie légère (créé en 1820), en réponse a une demande du Chevalier Jean Jacques DURAND de CHILOUP (avec mandat de 1340 Francs) pour le remplacement du soldat Philippe JANLON.

Le Chevalier Jean Jacques DURAND de CHILOUP (1768-1852), a été :
Maire de SAINT MARTIN DU MONT (de 1805 à 1815)
Maire de BOURG EN BRESSE (de 1816 à 1830),
Conseiller Général et Président du Conseil Général de l'AIN (de 1822 à 1851).
Officier de la Légion d'Honneur le 30 Avril 1846.

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA LETTRE DU 10^e REGIMENT

Le 20 avril 1829.

Monsieur de Maistre,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre lettre du 10 courant de la même date. L'idée que vous m'avez envoyée pour le remplacement de votre fils dans l'armée, plus que de quel que promesse ou récompense, est un objet excellent que je regrettais, mais aussi de voir à travers les honneurs d'armée et de réguler, en une famille, qui est en possession de cette estime ? L'armée a beau être un état de réputation pour le vainqueur, mais qui ne sera libérée que le 1^{er} mai prochain. Si le commandant de votre fils de son côté, a voulu faire de son fils un homme de bien, et qui est un bon soldat, comme un capitaine, il est beaucoup plus petit que lui, mais le 1^{er} sera toujours pas moins un volontaire, quoique les régiments soient divisés à cet égard.

La position de la famille de

M. de Maistre et la ville de Suze

Chaque soldat est bien sûr d'être pour ne pas réclamer l'indulgence, et à l'armée la Régime qui les directeurs ministériels ont apportés, dans l'intérêt de l'armée, à l'égard de ce remplacement.

Je vous prie, Monsieur de Maistre, de vouloir bien agréer l'assurance

de la haute considération,

avec laquelle,

Je suis

Très-hautement votre dévoué

Le Colonel du 10^e Régiment

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA LETTRE DU 10^e REGIMENT

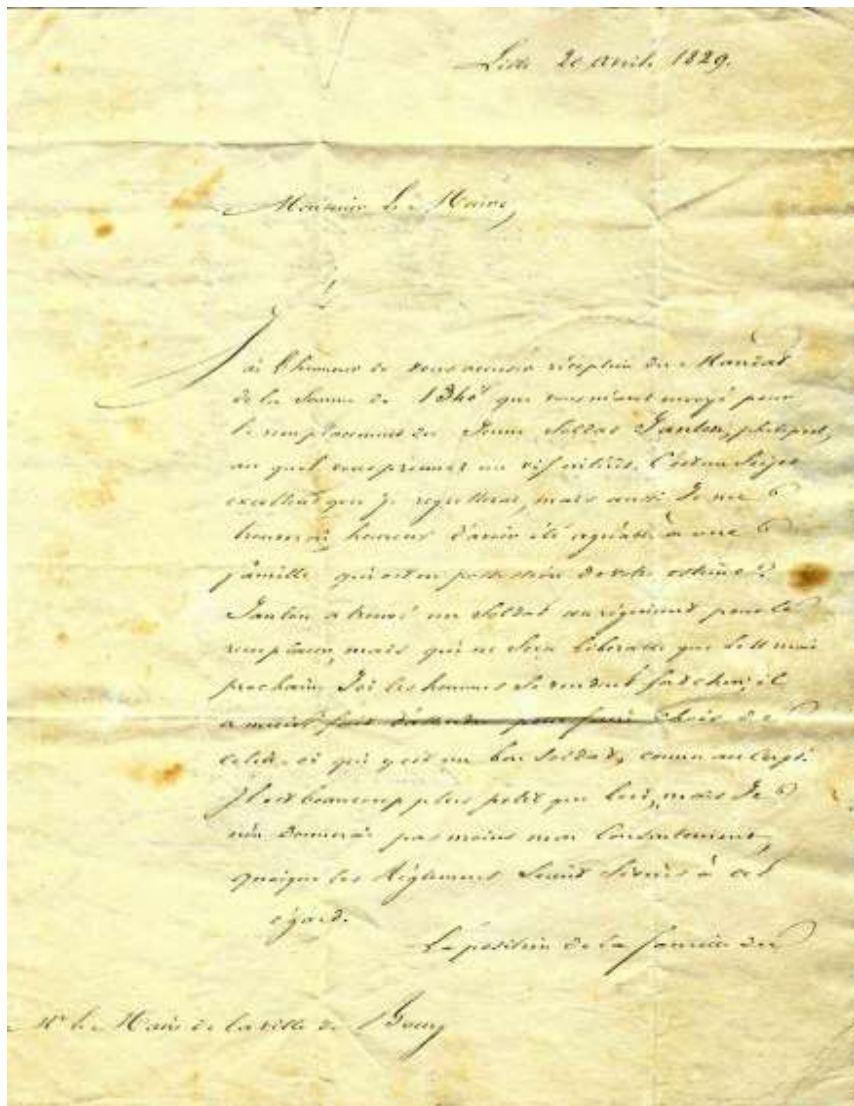
Le 20 Avril 1829

Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de vous accuser réception du mandat de la somme de 1340 francs que vous m'avez envoyé pour le remplacement du jeune soldat JANLON Philippe et auquel vous prenez un vif intérêt.

C'est un sujet excellent que je regretterai, mais aussi, je me trouverai heureux d'avoir été agréable à une famille qui est en possession de votre estime.

JANLON a trouvé un soldat au Régiment pour le remplacer mais qui ne sera libérable que le 11 Mai prochain. Ici, les hommes se vendent fort chers; il a mieux fait d'attendre pour faire choix de celui-ci qui est un bon soldat connu au Corps. Il est beaucoup plus petit que lui mais je ne donnerai pas moins mon consentement quoique les règlements soient sévères a cet égard.

La position de la famille de
Mr le Maire de la ville de Bourg.



PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

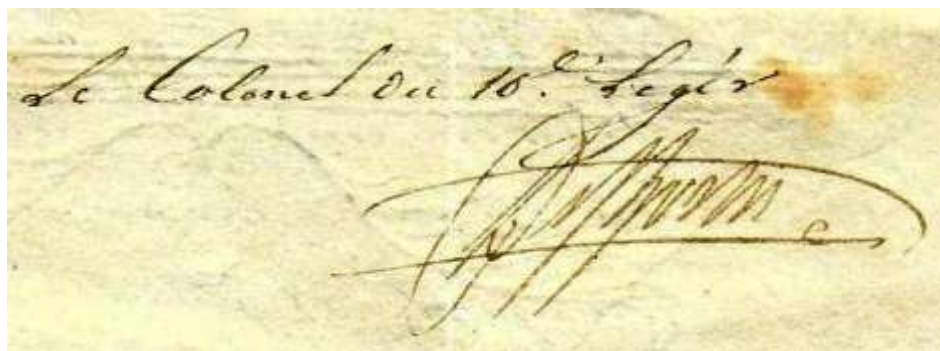
LA LETTRE DU 10^e REGIMENT

Chasseur JANLON est trop digne d'intérêt pour ne pas réclamer l'indulgence et adoucir la rigueur que les décisions ministérielles ont apportées dans l'intérêt de l'Armée, à l'égard du remplaçant.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien agréer, l'hommage de ma haute considération avec la

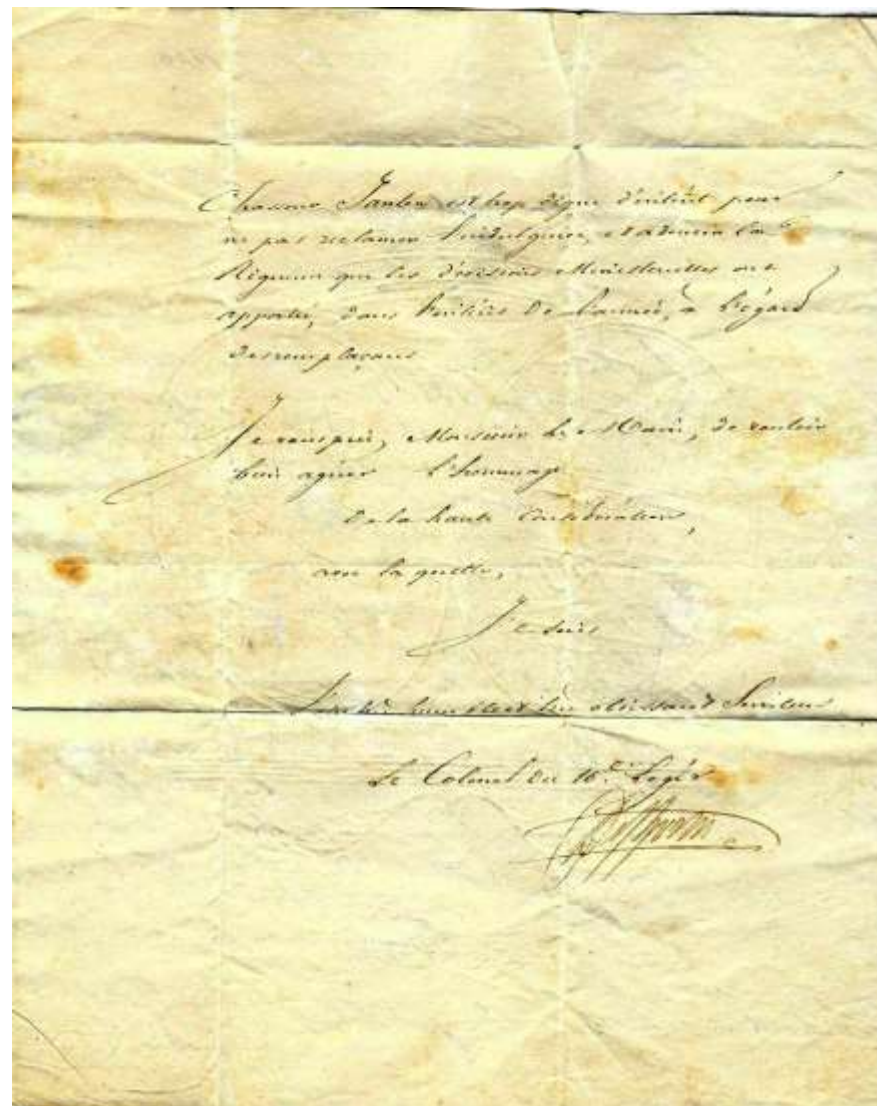
Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel du 10^e Régiment
Signature



Le Colonel du 10^e Régiment
François Joseph Deshortier

Le Colonel François Joseph DESHORTIER



Chasseur Janlon est trop digne d'intérêt pour ne pas réclamer l'indulgence et adoucir la rigueur que les décisions ministérielles ont apportées dans l'intérêt de l'Armée, à l'égard du remplaçant.

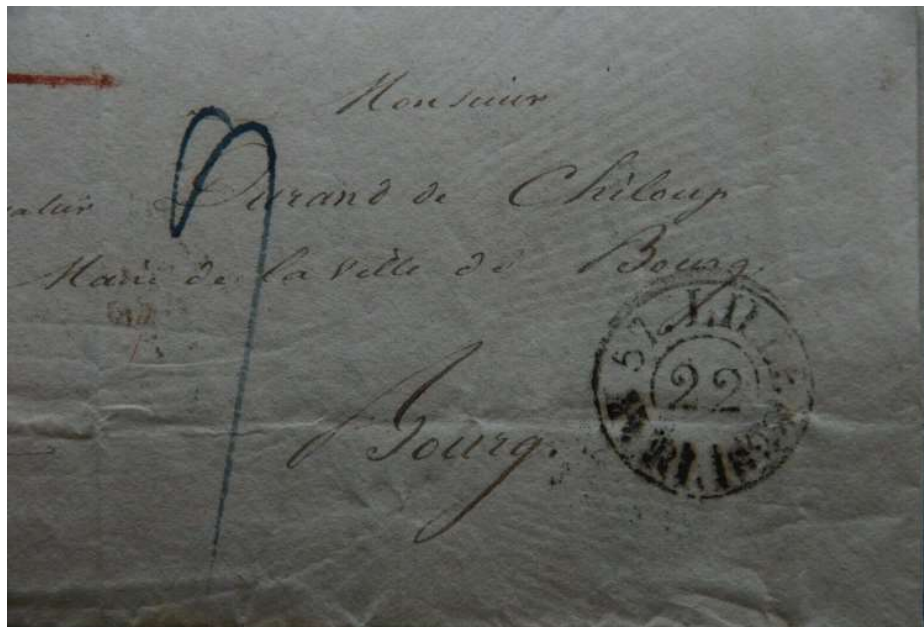
Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien agréer l'hommage de ma haute considération avec la

Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel du 10^e Régiment
François Joseph Deshortier

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA LETTRE DU 10^e REGIMENT



Sur devant de la lettre
Cachet noir ESSAI 1828 LILLE
du 22 Avril 1929.
Taxe manuscrite noire de 4 sols.



Au dos de la lettre
CAD d'arrivée noir
Type « a de 1806 »
du 25 Avril 1929.
Cachet bleu du 10^e Régiment
d'Infanterie légère.

PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

**LA CONSCRIPTION ET LE
REEMPLACEMENT**

LE REMPLACEMENT MILITAIRE **AU 19^è SIECLE**

LE SYSTEME DE LA CONSCRIPTION **ET DU REMPLACEMENT** **LOI JOURDAN (1798-1872)**

Présentation réalisée par Jean Jacques DIEUZY

Adhérent à l'APS (Association Philatélique de Senlis)

PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA CONSCRIPTION OU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE

Système de la CONSCRIPTION et du REEMPLACEMENT Loi JOURDAN (1798 à 1872)



Jean Baptiste JOURDAN
Général de Division dans
la Cavalerie et l'Infanterie
et Maréchal d'Empire.

Années de service
1778-1813

Né le 29 Avril 1762 à
LIMOGES

Mort le 23 Novembre 1833
(à 71 ans) à PARIS



Commandement

Armée de la Moselle, armée de Sambre et Meuse,
armée du Danube, armée d'Italie.

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE LA CONSCRIPTION OU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE



La conscription, décrétée le 19 fructidor an VI (5 septembre 1798).

Gravure *Rue des Archives*

05 Septembre 1798
19 Fructidor An VI
la France invente le
service militaire
La conscription
est décrétée

Tout Français est
soldat et se doit à
la défense de sa
patrie
(article 1 de la loi)
qui permettra
notamment
d'alimenter les
armées
Napoléoniennes
jusqu'en 1815.

PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LA CONSCRIPTION ET LE REMPLACEMENT

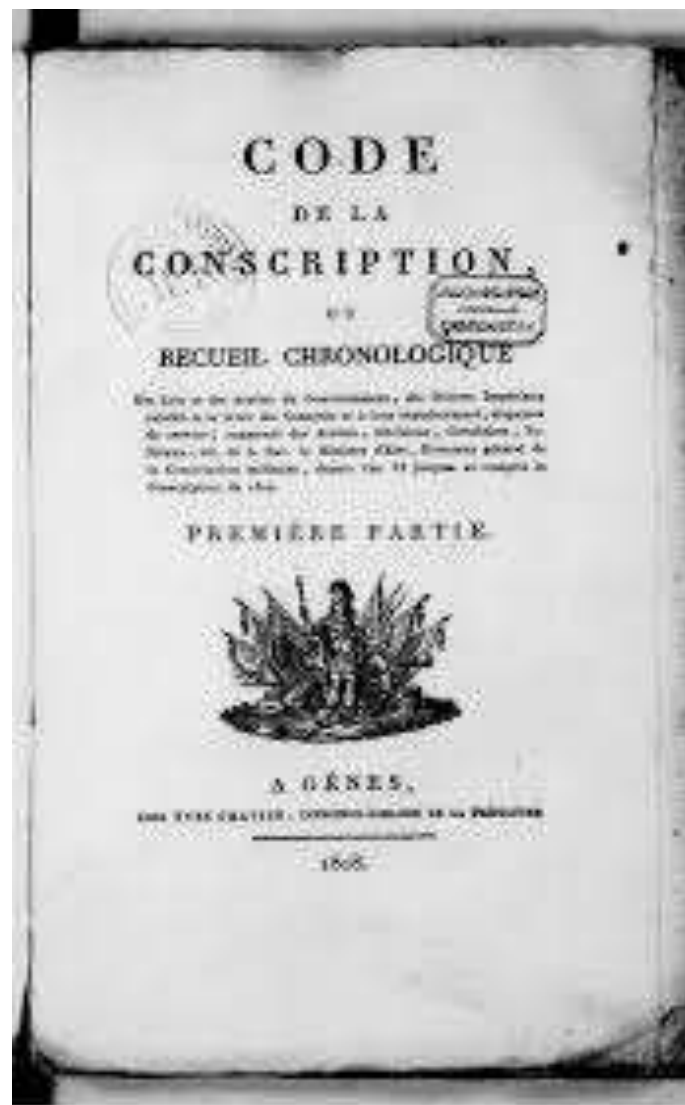
Systeme de la CONSCRIPTION et du REMPLACEMENT

Loi JOURDAN (1798 à 1872)

La durée du Service Militaire était de 6 ans.
Le Gouvernement chiffrait, chaque année, le montant du contingent qui était composé de volontaires et de jeunes gens « tombés au sort » au moment du tirage mais ces derniers avaient la possibilité de se faire remplacer.

Le Remplacement : un aspect souvent méconnu du vécu des obligations militaires au 19e siècle.

Le Remplacement : un système qui permettait à un soldat ayant tiré « un mauvais numéro » de se faire remplacer par un volontaire qu'il payait , pour se substituer à lui, et effectuer à sa place le Service Militaire



Le Recensement : chaque année, le Maire de la Commune devait réaliser le recensement de tous les jeunes gens de 20 ans qui résidaient dans la commune, que ce soit leur lieu de naissance ou celui de leur travail.

Le Maire de la Commune établissait une liste : « la liste de Recensement ».

Par exemple, tous ceux nés en 1809 et ayant 20 ans en 1829 ont été recensés et intégrés dans la liste de Recensement 1829 pour former la Classe 1829.

nota : ces listes peuvent être consultées, si elles existent encore, aux Archives Départementales (AD) mais rarement dans les Communes.



PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LE TIRAGE AU SORT

Le Tirage au sort : tous les ans, les jeunes gens qui avaient fêté leur vingtième anniversaire se retrouvaient au Chef-lieu de canton pour le tirage au sort.

Un rituel chargé d'émotion.



Ceux qui avaient tiré les « bons numéros » (numéros les plus élevés) se réjouissaient et étaient exemptés de Service Militaire. Quant aux autres, ils avaient la possibilité d'être «exemptés» ou «dispensés» quand ils pouvaient justifier de leur situation de famille (fils de veuve, frère au service, ...), de leur métier (instituteur, séminariste, marin, ...), d'une faiblesse de constitution (défaut de taille,...).

En dernier recours, ceux qui étaient assez aisés avaient recours au Remplacement à savoir trouver un remplaçant qui accepterait de se substituer au Conscrit « tombé au sort » et de le payer.

Nota : les résultats du tirage (« la liste de Tirage ») peuvent être consultées dans aux AD.

PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LE TIRAGE AU SORT

LES REMPLACES

Le tirage au sort était une source d'inquiétude pour les jeunes gens mais aussi pour les pères de famille, mères, tuteurs ou autres responsables du conscrit et ces derniers ont tenté de trouver des solutions pour ceux qui « seraient tombés au sort ». Il fallait prévoir les fonds nécessaires car l'opération était onéreuse et l'homme qui accepterait le remplacement.

A l'initiative de pères de famille ou de notaires, des bourses communes ont été créées. Les jeunes gens s'assuraient mutuellement contre le tirage au sort. Ces bourses n'avaient pas pour objet de fournir un remplaçant mais de remettre à ceux qui tiraient un « mauvais numéro » l'argent nécessaire pour « l'achat d'un homme » (un remplaçant).



Des sociétés mutuelles organisées par un professionnel, un agent d'affaires ou une société commerciale ont été créées et ces groupements répartissaient l'argent des cotisations entre les « mauvais numéros » mais le remplaçant n'était pas fourni.



PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LE TIRAGE AU SORT

LES REMPLACES



Des compagnies d'Assurance militaires proposaient des « Contrats à forfait » moyennant le versement d'une prime.

L'assuré était sûr de ne pas « marcher » s'il tirait un « mauvais numéro ».

Elles proposaient aussi des remplaçants à ceux qui, sans être assurés, avaient tiré un mauvais numéro. En contrepartie, les primes étaient, pour ces assurés de la dernière heure, beaucoup plus chères. Ces compagnies étaient de véritables sociétés commerciales.

En parallèle de ces compagnies, de nombreux agents ont fait individuellement le même travail et employaient des courtiers pour contracter des assurances et recruter des remplaçants.

PERIODE PREPHILATELIQUE

(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE

LE REMPLACEMENT
LES REMPLACANTS

Le remplacement : La loi JOURDAN permettait le remplacement sous certaines conditions (à remplir par le postulant pour être accepté comme remplaçant)

dont les principales sont les suivantes :

- être libre de tout service ou obligations,
- avoir tiré un « bon » numéro et donc être « libéré »,
- avoir tiré un « mauvais numéro », mais être exempté comme « fils de veuve, ... »,
- avoir effectué son service mais souhaité rester sous les drapeaux,
 - être âgé de 20 à 30 ans au plus
 - ou de 20 à 35 ans, s'il a déjà été militaire,
 - ou de 18 à 30 ans, s'il est le frère du remplacé,
 - n'être ni marié, ni veuf avec des enfants,
 - avoir la taille requise,
 - n'avoir pas été réformé du service militaire.

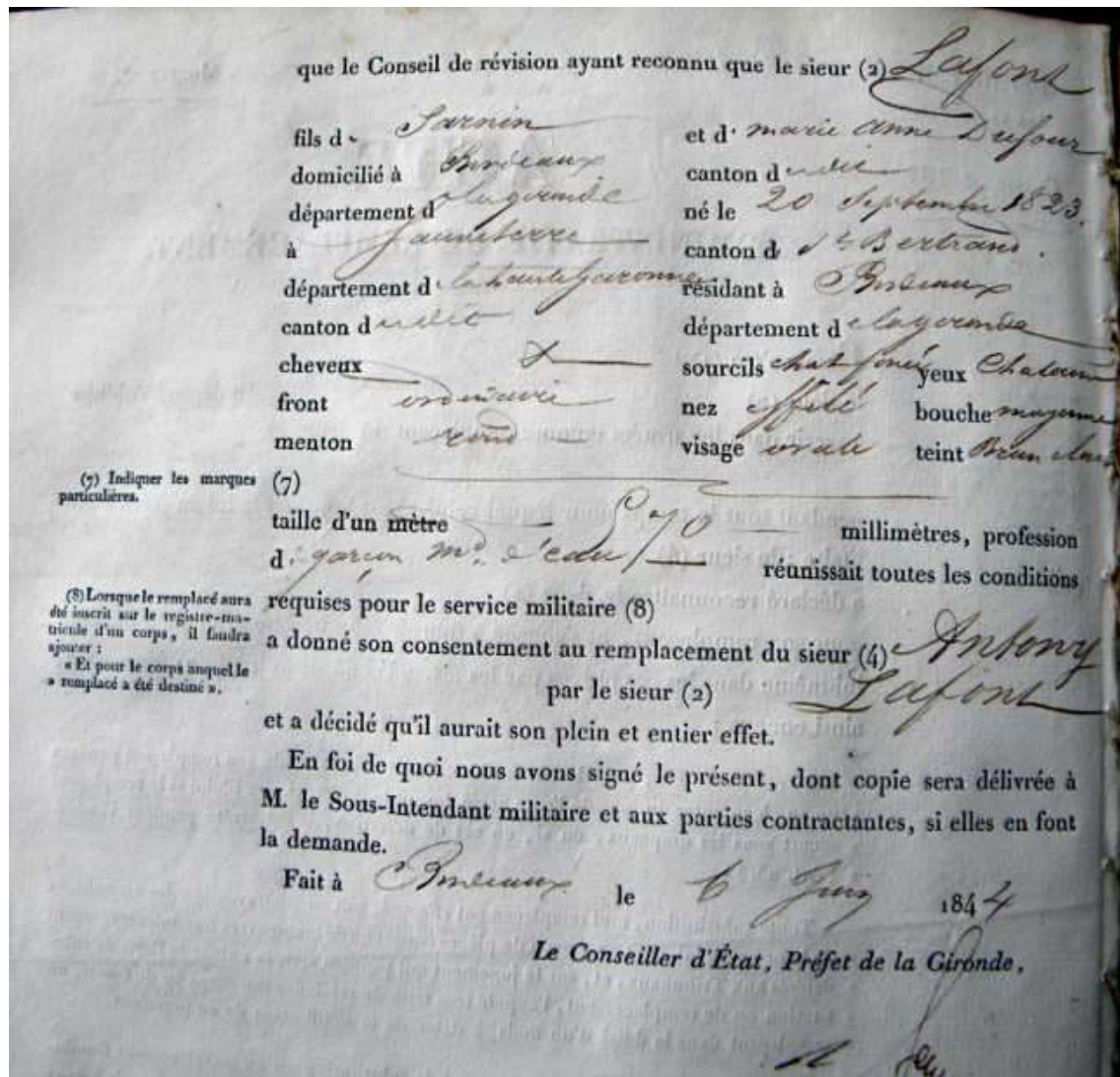


Les postulants devaient passer devant le Conseil de Révision qui statuait sur leur demande.

Le remplacé et sa famille devait payer, parfois fort cher, pour ce remplacement.

PERIODE PREPHILATELIQUE (des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE L'ACTE ADMINISTRATIF DE REMPLACEMENT



Le coût du remplacement

Le coût variait suivant les circonstances et les rumeurs de guerre ou des troubles sociaux.

Le coût moyen était de 1200 francs avec une hausse considérable au moment de la guerre de Crimée en 1855 (2200 francs environ).

Pour information : le salaire d'un ouvrier était d'environ 1 franc par jour de travail.

De 1855 à 1868, l'État a décidé de se charger lui même du recrutement des remplaçants moyennant le paiement par le remplacé d'une certaine somme assez élevée.

Le jeune homme remplacé, après paiement, était alors « exonéré ». C'est ce terme que l'on trouve en regard de certains noms dans les registres de recrutement.

« ACHETER UN HOMME »
« TROUVER UN REMPLACANT »

POUR SERVIR A LA PLACE
D'UN AUTRE
« TOMBE AU SORT »

*Il vous a été présenté, dans ce module,
le REMPLACEMENT MILITAIRE AU 19eme SIECLE.*

Ce module a été décomposé en deux parties parties :

1 / LA LETTRE DU 10^{ème} REGIMENT

*2 / LE SYSTEME DE CONSCRIPTION ET DU
REEMPLACEMENT*

La lettre présentée dans ce module provient de ma collection personnelle mais d'autres sources m'ont aidées dans cette réalisation :

- Ouvrage de Bernard SCHNAPPER : Le remplacement militaire en France.
- Sites Internet : cahiersdarchives.fr, wikipédia.org, lefigaro.fr
- Informations publiées sur sites Internet comme Ebay, Catawiki, ... (ventes aux enchères)

Présentation : APS 08/02/2020.



PERIODE PREPHILATELIQUE
(des origines de la Marcophilie à 1848)

LE REMPLACEMENT MILITAIRE
AU 19^e SIECLE

MERCI A TOUS
DE VOTRE
ATTENTION